Jardinier | Jardinière d'entretien et d'aménagement

Un métier au contact de la nature

Apprentissage jeune

Tu as entre 15 et 23 ans ?
Tu cherches à te former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

⚠ **ATTENTION** : Cette formation ne sera pas organisée à l'efp en 2026-2027. Le cycle continue pour les personnes qui sont déjà en formation. Une formation similaire existe en filière adulte - chef d'entreprise à l'efp : Entrepreneur de jardins

Découvrez les formatrions qui existent :

A Bruxelles : https://www.citedesmetiers.brussels/fr/accueil/formations/

En Wallonie : https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes

Toute l’année, tu travailles en extérieur pour créer, aménager et entretenir des espaces verts : jardins, parcs, terrains de jeu,... Tu utilises divers outils, manuels ou motorisés, pour donner vie aux paysages souhaités. Tu exécutes tes tâches en autonomie, dans le respect des consignes du responsable d'équipe.

Au fil des saisons, tu tailles les haies et les arbustes, tonds les pelouses, plante fleurs et arbres, entretiens les allées et veille à la santé des végétaux. Tu appliques des traitements préventifs contre les maladies et élimines les parasites.

Tu es en contact avec le paysagiste et/ou le propriétaire du jardin, ainsi qu'avec le pépiniériste qui fournit les plantes.

Parfois, tu participes à des travaux plus techniques comme la pose de gazon, la construction de murets, l’installation de systèmes d’arrosage ou la création d’allées. Grâce à tes connaissances en botanique et en aménagement, tu transformes chaque espace en un lieu harmonieux, adapté aux attentes des propriétaires ou aux plans du paysagiste.

Au bout de trois ans de formation, tu peux choisir de :

- Travailler dans une entreprise de jardins, ou travailler à l'entretien des parcs et jardins communaux.
- Continuer ta formation pour ouvrir ta propre entreprise de jardins

Un métier fait pour moi ?

Le métier de jardinier est susceptible de te convenir si :

- Tu aimes travailler en extérieur et tu es résistant aux conditions météo (froid, pluie, chaleur,...)
- Tu es organisé et soigneux
- Tu as envie d'apprendre à connaître les plantes

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1ère année : mardi et jeudi (09h00 à 16h40) + 8 heures de cours généraux par semaine
- 2ème année : mardi (09h00 à 16h30) + 4 heures de cours généraux par semaine
- 3ème année : mardis (09h00 à 16h30) + 4 heures de cours généraux par semaine

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous te proposons de te former dans ce métier en concluant un contrat d'alternance avec une entreprise (3 ou 4 jours/semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (1 ou 2 jours/semaine).

Cette formation répond à l'obligation scolaire et peut être commencée à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pratique en entreprise

Avec l'aide d'un référent du sfpme, tu dois trouver une entreprise où effectuer ta formation pratique qui accepte de t'engager sous contrat d'alternance.

Le référent est l'intermédiaire à la conclusion du contrat d'alternance. Il est présent pour t'orienter, t'aider dans tes recherches d'entreprise où te former, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de ta formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, tu obtiens un certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui permet, entre autres, d'accéder à la formation de chef d'entreprise.

DETAILS SUR LA FORMATION

Métier qui recrute

Certificat d'apprentissage entrepreneur de jardins

Prix: 70 euros par an

Matériel à acquérir pour suivre la formation: Equipement de protection individuelle pour les cours professionnels (chaussures de sécurité, pantalon de travail et gants de protection).

Durée: 3 ans

Stage: Stage pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour démarrer la formation, tu dois avoir :
• soit 15 ans accomplis et avoir fréquenté au moins 2 années dans le 1er degré de l'enseignement secondaire
• soit entre 16 ans au 31/12 de l'année en cours et 23 ans